

Ministère de la famille et du
développement communautaire

Zoppont

1968

DOC 1
POP 15

RAPPORT ANNUEL 1968

Introduction

Les efforts ont porté sur le recensement des problèmes et des besoins, d'entente avec les populations intéressées et notamment les cadres administratifs, politiques et techniques des régions. Les équipes d'animateurs et d'alphabétiseurs ainsi que le zèle des encadreurs coopératifs ont permis de sensibiliser les populations rurales aux idées du progrès.

L'action démonstrative et éducative des foyers communaux commence à porter ses fruits: on remarque déjà dans divers régions du pays des ateliers de couture, de perlage ainsi que des associations féminines en plein développement.

Une autre préoccupation du ministère a été la recherche des causes de la délinquance juvénile et du banditisme dans les centres urbains et l'étude des moyens nécessaires pour y remédier. C'est ainsi qu'une série de rencontres interdépartementales a été organisée sur ces problèmes et qu'actuellement une enquête serrée se poursuit dans tous les milieux urbains de la République et dans les milieux pénitenciers.

Enfin le ministère s'est efforcé de parfaire la formation de son personnel: celui des foyers sociaux à Butare, d'animation à Murambi, des coopératives à Nyabisindu et de bureau à Gikondo.

I. Service de l'éducation et de la promotion sociale

Éducation sociale

Le personnel social au 31 décembre 1968 comptait deux assistantes sociales, 43 monitrices sociales, 37 monitrices de secteur et animatrices et enfin 555 monitrices communales.

Quelques autres assistantes et monitrices sont affectées au bureau de la promotion (qui s'occupe également des émissions à la radio) ou au secteur médical dans le cadre duquel elles collaborent à des centres nutritionnels, médico-sociaux et sociaux. Cela fait 647 personnes travaillant dans le cadre de l'action sociale pour la promotion de la femme rwandaise.

Le nombre des foyers sociaux a passé à 338. Quant aux secteurs sociaux, ils sont au nombre de 25 couvrant toutes les préfectures et englobant actuellement 91 des 141 communes du pays. Malheureusement les foyers sont encore très dispersés ce qui rend le travail malaisé, la fréquentation irrégulière et les activités réduites. Selon les tableaux détaillés du rapport on peut déduire, sachant qu'il y a deux séances par semaine pour chaque catégorie de personnes, que l'on trouve à chaque séance, dans un foyer social du pays, en moyenne 6 femmes, 15 jeunes filles et 9 petites filles.

Malheureusement les bâtiments servant aux foyers sont en mauvais état. 24 d'entre eux doivent être complètement reconstruits et 110 autres nécessitent des réparations de toitures ou de portes. On y est donc à la merci soit de la pluie soit des vols.

Quant aux programmes proposés par le ministère, ils ne sont appliqués que très partiellement, faute de matériel de cuisine pour les démonstrations, de tissus ou de laine pour les ouvrages proposés et par suite également du manque de compétences de certaines monitrices communales.

La participation très réduite des femmes mariées prouve qu'elles ne prennent pas un grand intérêt aux activités des foyers ce qui semble démontrer qu'il faudrait refondre les programmes.

Des expériences entreprises dans certains foyers montrent qu'en commençant par tout ce qui concerne la santé et l'alimentation de l'enfant, en faisant des causeries suivies d'applications pratiques sur ces sujets, on suscite plus aisément l'intérêt des mamans. Il faudrait également un programme mieux adapté à leur âge pour les filles de 12 à 16 ans.

Les visites à domicile ont été poursuivies et sont appréciées de la population. Les conversations, les démonstrations faites à cette occasion sont plus personnelles et plus adaptées qu'une causerie générale donnée au foyer. Les monitrices de secteur et les assistantes sociales sont actuellement sensibilisées à l'importance de la question et ont compris que leur rôle était d'aider les monitrices communales à remplir cette fonction. Parmi les obstacles qui freinent l'action des visites à domicile il faut signaler la longueur des trajets, parfois l'absence des gens que l'on venait visiter, et par-ci par-là l'hostilité ou la méfiance de la population.

Des réunions de population ont été organisées dans presque toutes les préfectures du pays, avec le but de sensibiliser les populations et de les inviter à désigner des leaders bénévoles devant constituer un comité de développement à l'échelon de la commune. En plus de ces réunions de populations à caractère général, il y en a eu d'autres au cours desquelles les monitrices communales ont exposé des sujets divers tels que la santé des enfants, l'hygiène de la maison, l'élevage et le jardin potager comme encore l'utilité de l'alphabétisation. Une difficulté reste encore à surmonter: c'est la timidité des monitrices communales.

L'activité au foyer de la monitrice communale est prolongée par un travail sur les collines, particulièrement sur les collines éloignées du foyer.

Quelques expositions ont eu lieu ici où là au cours desquelles soit un groupe de foyers sociaux soit tous ceux d'une commune soit tous ceux d'un secteur ont présenté des objets exécutés par les femmes et les jeunes filles des foyers.

Les trois-quarts des foyers sociaux du pays disposent d'une petite parcelle où l'on cultive surtout les légumes. La tâche n'est pas facile car souvent le terrain est mauvais; de plus il n'est pas rare que les jardins soient ravagés par les bêtes ou les voleurs.

Une activité d'alphabétisation a commencé depuis deux ans parai la population féminine du pays et le cours est donné à raison d'une heure par semaine à chaque groupe. Si tous les foyers ont un tableau mural et des lettres mobiles, ils manquent en général de craie, d'ardoises, de touches, de manuels de lecture, etc.

Dans plusieurs préfectures du pays sont nées de petites associations de femmes et de jeunes filles dont le but est de travailler en commun et de vendre le produit de leur travail. Ces petits groupements, que l'on peut appeler ateliers sociaux ou pré-coopératives, n'ont pas encore de statut fixe, leur organisation dépendant très fortement de la personne qui s'en occupe. On y fabrique des articles d'usage courant: vanneries, napperons, robes d'enfant, tricots, objets perlés etc. Les résultats ne sont toutefois pas encore convaincants.

Dans quatre préfectures (Kibungo, Kibuye, Gisenyi et Cyangugu) une centaine de jeunes filles sont sorties diplômées de cours pour monitrices communales. De plus, dans les préfectures de Kigali, Byumba, Ruhengeri, Kibuye, Butare, Gikongoro et Cyangugu, des réunions de recyclage ont été organisées pour monitrices communales. Enfin il faut encore mentionner la collaboration dans divers secteurs avec le monde médical, lors de consultations prénatales ou et pour nourrissons, sous forme de causeries du personnel social.

Les supervisions

En juin l'inspectrice des foyers sociaux a effectué une supervision générale dans les préfectures de Byumba et Kibungo.

En janvier et octobre ont eu lieu des réunions de directrices des centres sociaux. On y a discuté des problèmes de développement, de l'animation rurale, de l'organisation administrative des centres sociaux, de la situation financière et de la formation des monitrices communales, comme encore du projet de concours de comptabilité familiale et de l'affectation des animateurs sociaux.

Du 14 au 25 juillet s'est déroulée une session de recyclage pour les directrices et sous-directrices en fonction, les élèves sortantes de l'école sociale et les futurs animateurs et animatrices alors en formation à Murambi. Un rapport a été envoyé à tous les participants, qui leur servira de document de travail.

37 animateurs et animatrices ont été formés au cours de neuf mois au Centre Rwandais de Formation des Cadres à Murambi. Ces 37 personnes ont ensuite eu pour tâche de se rendre dans les secteurs sociaux et d'y rendre les masses plus conscientes des problèmes et des responsabilités que comportent le progrès et le développement.

Emissions de la femme à la radio

Il y a eu plus de 100 émissions différentes sur l'hygiène, la cuisine, la puériculture, l'alimentation, ect. diffusées par la radio nationale et préparées par le service de l'action sociale pour la promotion de la femme.

Stages et représentations du service à l'étranger

Plusieurs membres du personnel social ont eu l'occasion de faire des stages de perfectionnement en Israël soit 5 monitrices sociales pendant quatre mois sur les questions d'alphabétisation et de développement communautaire et 3 monitrices sociales pendant trois mois et demi sur les mouvements coopératifs.

L'inspectrice des foyers sociaux a représenté le Rwanda à la Foire des Denrées Alimentaires de Munich et de Berlin et la directrice des foyers sociaux de la préfecture de Ruhengeri a représenté le Rwanda à Accra, du 19 novembre au 2 décembre, à une session d'études sur l'éducation civique et politique de la femme.

Constatations générales

Durant l'année l'UNICEF a fait don de 4 véhicules, de matériel de couture et de cuisine; on compte pour compléter ce qui manque sur l'aide de "Misereor", qui sera distribuée en 1969 et qui devrait permettre à chaque foyer social de disposer de matériel didactique, d'une machine à coudre, de matériel de démonstration pour la cuisine, le jardinage et la couture. Mais les difficultés matérielles restent très grandes; le service a beaucoup de mal à remplir sa mission et à cela s'ajoutent toutes les difficultés provenant du manque de compétences du personnel de base. A la fin de l'année il a été possible de créer un service de documentation destiné particulièrement au bureau de l'action sociale pour la promotion de la femme. Deux assistantes sociales et une monitrice sociale s'y emploient à améliorer les émissions de la femme à la radio, à distribuer le matériel aux centres et foyers, à refondre le programme des foyers, à assurer une plus grande collaboration avec les associations féminines nationales et internationales.

Animation et alphabétisation rurales

Deux fonctionnaires ont assuré conjointement la responsabilité du bureau des centres sociaux pour l'animation et l'alphabétisation rurales. Ils ont pour mission d'élaborer des programmes pour les 40 secteurs d'éducation populaire installés dans le pays et où travaillent 40 moniteurs d'alphabétisation. Un fonctionnaire est chargé des émissions à la radio sur l'alphabétisation et l'animation en milieu rural.

Le ministère a mis au point un programme d'animation rurale dont le but est d'aider le personnel des services de développement communautaire à trouver des solutions. Les cadres du parti M.D.R. Parmehutu ont été associés à ce travail qui doit s'intégrer dans le plan national de développement. De plus on a procédé à la création de comités de développement au niveau du secteur et de la commune. Deux équipes de développement ont été envoyées sur place pour diriger et superviser l'élection des leaders de développement, l'une dans le secteur nord, l'autre dans le secteur sud. Ces élections ont eu lieu dans le courant des mois d'août et d'octobre.

Des émissions sur le développement communautaire, d'une durée de quinze minutes par jour, ont été diffusées sur les antennes de Radio Rwanda. Elles consistent à expliquer aux masses rurales la nécessité de l'alphabétisation et leur rôle dans le développement national. Les sujets traités concernent principalement l'alphabétisation, l'action des animateurs dans les communes, l'utilité des coopératives, l'amélioration de l'habitat, l'agriculture et l'élevage, la promotion de l'artisanat.

Bureau des mouvements des jeunes et problèmes de délinquance juvénile

Un essai d'organisation des jeunes autour de micro-réalisations agricoles a été tenté. C'est ainsi que deux équipes d'ani-

mation ont fait une tournée dans tout le pays en mai, en vue de distribuer des instruments agricoles offerts par l'UNICEF, d'apprendre aux jeunes à s'en servir et de leur donner des notions de travail en groupe pouvant déboucher sur des associations pré-coopératives. 60 communes ont bénéficié de cette aide.

Le ministère s'est fait représenté à différentes réunions de jeunes, de militants jocistes, d'animateurs en formation à Murambi, de responsables diocésains et paroissiaux des étudiants. Il a procédé à un recensement des mouvements de jeunes à caractère confessionnel, en vue d'orienter leurs activités vers les objectifs fixés par le Plan national de développement.

Depuis sa création, la Division de la jeunesse rurale dispose d'une heure hebdomadaire d'émission à la radio.

La délinquance juvénile devient de plus en plus grave dans les centres urbains de Kigali, Butare et Gisenyi. Les garçons vivent d'expédients et deviennent des voleurs voire des bandits; quant aux filles elles s'adonnent à la prostitution. Même de petites filles de 11 à 13 ans venant de terminer l'école primaire ont déjà le goût du vagabondage. Les grandes, autant que les garçons, commettent des vols, donnent des coups mortels (sic, dans le rapport) et insultent les passants.

Bureau de l'assistance sociale

Le bureau de l'assistance aux nécessiteux s'est particulièrement occupé des populations déplacées de la commune de Kivu en préfecture de Gikongoro et de populations sinistrées par suite de carence de pluies, de pluies torrentielles ou encore d'incendies. Il a également aidé des indigents. Outre les crédits qui lui ont été alloués pour l'année, le bureau a pu compter sur la collaboration de Caritas-Rwanda, sur l'aide alimentaire de

Catholic Relief Services et sur des prestations en farine et en huile mises à la disposition du ministère par la Banque Nationale du Rwanda.

Le bureau de l'assistance sociale se propose de recueillir en 1969 des statistiques de tous les nécessiteux qui n'ont aucun moyen et aucun soutien afin de leur venir en aide: vieux et vieilles, infirmes, paralytiques, manchots, estropiés, lépreux, aliénés, orphelins de père et mère, etc. Tous les vrais nécessiteux seraient alors regroupés en collaboration avec Caritas-Rwanda dans des maisons simples, construites pour eux, où l'on pourrait leur fournir la nourriture et les vêtements mais aussi leur apprendre de petits métiers afin qu'ils puissent contribuer au relèvement de leur niveau de vie. A cet égard on alimenterait un fonds de la Solidarité rwandaise par des produits de loteries nationales, de soirées, de collectes, etc.

Promotion sociale

Il s'agit de donner plus d'élan au mouvement coopératif rwandais et à cet égard on a enregistré des succès par rapport à l'année précédente: il y a actuellement 23 coopératives agréées contre 21 au 31 décembre 1967. Les nouvelles coopératives comptent 1267 membres.

Quatre secteurs ont été créés avec chacun un chef à leur tête, c.à.d. des agents de développement coopératif, chargés de donner à la population un enseignement sur le mouvement coopératif, son rôle, ses avantages, les moyens à mettre en oeuvre pour sa réussite. De plus des causeries éducatives sont diffusées par la radio nationale à l'intention des dirigeants de coopératives et de la masse des coopérateurs. En ce qui concerne la formation

des cadres il y a actuellement 57 élèves, futurs gérants et comptables de coopératives, au centre de Nyabisindu. De plus, quatre stagiaires sont en Israël.

Logement

La carence généralisée de logements continue à placer le service chargé de la question du logement dans une situation difficile et les difficultés n'ont fait qu'augmenter du fait du recrutement de nouveaux fonctionnaires nationaux et d'assistants techniques étrangers. 31 logements ont été construits dans le cadre de l'assistance spécifique belge; ils ont été distribués aux fonctionnaires et aux assistants techniques dans la proportion de 1 à 3 conformément à la convention conclue entre les gouvernements du Rwanda et de la Belgique. Neuf maisons en outre ont été construites à Butare et mises à la disposition des agents de l'Etat. Le Service du logement dispose ainsi de 40 nouveaux logements auxquels il faut ajouter deux immeubles que le gouvernement a rachetés à des personnes privées, le premier à Kigali pour Service de l'immigration et le second à Rugabano (Kibuye) pour le Service des écoles. Le nombre des maisons de l'Etat s'élève ainsi maintenant à 731. Néanmoins le gouvernement a dû encore recourir à la location de maisons et d'appartements privés ainsi que de chambres d'hôtel. Ses dépenses à cet égard se sont élevées à fr.rw. 18'811'424.--.

L'organisme de crédit pour l'amélioration de l'habitat rural (HAR) a pu faire bénéficier 40 personnes de prêts d'un montant de 2'020'000 francs. Mais les demandes se sont montées à 1962, pour un montant de fr.rw. 81'408'060.

II. Service du travail et de la sécurité sociale

L'effectif de ce service comprend 16 personnes dont un directeur général et six inspecteurs du travail. Deux fonctionnaires ont été recrutés pour permettre au Rwanda de présenter des candidats au Centre de perfectionnement des cadres moyens des administrations du travail, à Yaoundé. Quelques fonctionnaires du service ont pu effectuer des stages de perfectionnement à l'étranger, grâce à des bourses du BIT et de pays amis.

Du point de vue législatif, le service a mis au point le projet de loi portant création et détermination du fonctionnement des tribunaux du travail au Rwanda. Il a été présenté à l'assemblée nationale mais ajourné. Un projet de loi relatif aux travailleurs agricoles a été élaboré et incorporé dans les dispositions du projet du code foncier. Enfin il a travaillé à une modification du chapitre relatif à la pension des travailleurs de la loi du 15 novembre 1962 sur la sécurité sociale.

En ce qui concerne la réglementation, il faut signaler l'arrêté présidentiel no. 95/12 du 8 octobre 1968 portant ratification de la convention no 123 de la Conférence Internationale du Travail concernant l'âge d'admission aux travaux souterrains dans les mines; l'arrêté ministériel no. 23/06/03 du 23 octobre 1968 portant mesures d'exécution du code du travail en ce qui concerne différents aspects du contrat de travail; l'arrêté ministériel no. 27/06/015 du 14 novembre 1968 portant désignation des membres de la commission consultative du travail.

Conformément aux obligations découlant de la constitution de l'OIT, dont le Rwanda est membre depuis le 18 septembre 1962, on a transmis au BIT différents rapports sur les mesures prises par le gouvernement concernant l'exécution de différentes conventions relatives au droit d'association, au repos hebdomadaire, aux

méthodes de fixation des salaires minima, au recrutement des travailleurs indigènes, aux prescriptions de sécurité (bâtiments) et au contrat de travail des travailleurs indigènes.

Le service a également préparé les documents destinés à la délégation nationale qui a participé à la 52ème session de la conférence de l'OIT. Elle fut composée du ministre de la famille et du développement communautaire, de deux délégués gouvernementaux, d'un délégué des employeurs et d'un délégué des travailleurs.

Pour l'inspection du travail dans les préfectures, le service s'est efforcé de mieux guider les inspecteurs en leur remettant des notes sur leurs missions de contrôle, de conciliation, etc. Différents contrôles, accompagnés d'enquêtes sur le sort des travailleurs, ont été effectués dans un certain nombre d'établissements de Kigali.

L'inspection du travail, à Kigali, a été saisie de 425 cas de conflits individuels de travail; l'inspecteur a réussi à en régler 402 à l'amiable. 17 autres ont été transmis pour compétence aux autorités judiciaires et 6 sont restés sans suite. Pour les préfectures, le rapport signale 108 différents, dont 93 réglés à l'amiable, pour Butare et Gikongoro, et 120, dont 112 réglés à l'amiable, pour celle de Cyangugu; pour Gisenyi et Kibuye, le nombre des différents est de 88, presque tous réglés à l'amiable.

Quant aux amendes infligées avant tout aux employeurs enfreignant les dispositions du code du travail elles ont procuré au trésor public, pour tout le pays, fr.rw. 96'700.--.

Le bureau de l'emploi s'est occupé de la remise des cartes de travail et de la ventilation des offres et demandes d'emploi. En mai, 27 stagiaires provenant du secteur aussi bien public que privé ont été inscrits à un cours de comptabilité organisé par la Banque Nationale du Rwanda. En matière d'éducation ouvrière, 4 travailleurs ont bénéficié de bourses du BIT et des organisations

syndicales internationales pour suivre des séminaires organisés par les syndicats chrétiens en France et en Suisse. Un séminaire de recyclage des travailleurs a été organisé par le BIT à Murambi, au Centre rwandais de formation des cadres, au mois d'octobre.

Statistiques du travail

On a procédé à partir du mois de juin au recensement des travailleurs salariés et à l'estimation globale des salaires distribués en 1967. Les employeurs pressentis n'ont pas tous répondu mais cela n'empêche pas de faire quelques observations de caractère général sur le marché du travail national.

La population active salariée a passé de 59'500 à 66'814 personnes. Les salaires versés en 1967 ont atteint le chiffre record de 850'262'652 francs, soit à peu près le double de 1966: 452'906'118.

Les niveaux des salaires moyens annuels et journaliers constituent encore une grosse surprise mais cela s'explique par le fait que la plupart des travailleurs rwandais sont des manoeuvres payés à un taux très bas et aussi parce que l'instabilité de ces travailleurs est notoire; elle ne fait d'ailleurs que croître. Des mesures sont envisagées pour remédier à cet état de choses. Le rapport fourni différents tableaux sur le nombre, la répartition des travailleurs et les salaires versées dans les différents secteurs économiques du pays.

Budget

Les crédits accordés au ministère en 1968 ont été de 27'040'000 francs alors qu'il en avait sollicité 56'250'000.--. Les dépenses engagées au cours de l'année se sont élevées à 30'064'915.--.

Les relations du ministère à l'extérieur et à l'intérieur

A l'extérieur, comme cela a déjà été dit, le ministère a participé à la conférence internationale de l'OIT à Genève. Par ailleurs, le service du travail a bénéficié du concours de cinq experts du BIT. L'un a été chargé de la formation du personnel de bureau, deux autres ont accompli une courte mission pour la planification et l'évaluation de la main-d'oeuvre à des statistiques; un quatrième, spécialisé en éducation populaire, a organisé une session de recyclage et le cinquième a été attribué au département pour l'administration et la réglementation de la sécurité sociale.

Le ministère a pris contact avec l'oeuvre allemande MISEREBOR dont on attend une aide, dès 1969, pour l'équipement des foyers sociaux. En fin d'année, une aide était offerte par l'organisme belge "Entraide et fraternité" pour le service d'animation et d'alphabétisation. L'extension de petites coopératives a été soutenue par la province de la Flandre occidentale cependant que des contacts étaient maintenus avec deux organismes belges, dont l'Entraide socialiste, en vue d'obtenir leur soutien pour des ateliers. Le ministère a également pris contact avec des organisations, en Suisse et en France, en vue de l'envoi de volontaires qui pourraient s'intégrer dans les programmes d'éducation populaire. Enfin des pourparlers ont été entamés avec l'UNESCO ainsi que les gouvernements belge et français, pour le financement d'un congrès qui serait organisé avec l'Union internationale des organisations familiales et qui devrait avoir lieu en 1970, sur les problèmes de la famille africaine. Il s'agirait d'un séminaire international.

Sur le plan national, le ministère collabore avec celui de l'agriculture et de l'élevage pour réaliser un travail efficace d'animation rurale, avec celui de l'éducation nationale pour ce qui concerne les services de la main-d'oeuvre et de la promotion de la femme et avec celui de la santé publique notamment en ce qui concerne les centres nutritionnels et médico-sociaux. Quant au

ministère de l'information et du tourisme, il facilite le travail en réservant à des causeries l'antenne de Radio Kigali. Enfin il faut mentionner la collaboration avec les cadres administratifs et les leaders politiques, locaux et régionaux.

Difficultés générales des services et projets d'avenir

Les difficultés proviennent du personnel et du manque de moyens matériels. Peu de personnes ont les qualifications voulues et, quant au budget, il ne permet guère d'organiser des inspections régulières, de fournir le matériel voulu aux différents services, de soutenir par une aide financière les petits ateliers sociaux, etc. Le ministère énumère par la suite quelques-unes des mesures qui lui permettraient d'améliorer le niveau du personnel et de mieux remplir sa mission.

Considérations finales

Malgré les obstacles auxquels il se heurte, tels que le découragement de ceux qui voudraient des résultats immédiats et spectaculaires, le désintéressement des autres ou l'incompréhension à l'égard du travail tendant au développement communautaire, le ministère reste conscient de l'importance de son action de sensibilisation de la population à ses vrais problèmes, d'éveil des hommes et des femmes à leurs responsabilités.